

ALTA

| AUDIT |

ASSOCIATION

CENTRE OCCITAN DES MUSIQUES ET DANCES TRADITIONNELLES

Hôtel de Pierre

25, rue de la Dalbade

31000 Toulouse

Téléphone :

00 33 (0)5 34 312 244

Télécopie :

00 33 (0)5 34 312 249

alta@alta-entreprises.fr



ASSOCIATION

CENTRE OCCITAN DES MUSIQUES ET DANSES
TRADITIONNELLES

TOULOUSE MIDI PYRENEES – CONSERVATOIRE OCCITAN

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Comptes annuels - exercice clos le 31 décembre 2014—
Hôtel de Pierre

25, rue de la Dalbade

31000 Toulouse

—
Aux membres de l'association,

Téléphone :

00 33 (0)5 34 312 244

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 Décembre 2014 sur :

-
- Le contrôle des comptes annuels de l'association C.O.M.D.T, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
 - La justification de nos appréciations,
 - Les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Télécopie :

00 33 (0)5 34 312 249

alta@alta-entreprises.fr

—
Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration de l'Association. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

**I - Opinion sur les comptes annuels**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes.

Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

—
Hôtel de Pierre

25, rue de la Dalbade
31000 Toulouse

—
Téléphone :
00 33 (0)5 34 312 244

—
Télécopie :
00 33 (0)5 34 312 249

—
alta@alta-entreprises.fr

II - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Règles et principes comptables :

La note « règles et méthodes comptables » de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives aux méthodes de comptabilisation des opérations enregistrées.

Les ressources de votre Association sont constituées entre autres de subventions de fonctionnement d'origine publique qui font l'objet d'un traitement comptable spécifique émanant du Plan Comptable associatif (Règlement CRC 99-01). Nous nous sommes donc attachés à contrôler la correcte affectation des produits sur l'exercice.



Votre association constitue des provisions pour couvrir les risques relatifs aux litiges, tels que décrits dans la note « autres éléments significatifs de l'exercice » de l'annexe.

Nos travaux ont consisté à apprécier les données disponibles à ce jour ainsi que les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations et à examiner les procédures d'approbation de ces estimations par votre association.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

—
Hôtel de Pierre

25, rue de la Dalbade
31000 Toulouse

Fait à Toulouse, le 17 mars 2015

—
Téléphone :

00 33 (0)5 34 312 244

—
Télécopie :

00 33 (0)5 34 312 249

—
alta@alta-entreprises.fr

SARL ALTA AUDIT
Corinne DEDDOUCHE
Jérôme LORBLANCHET
Commissaires aux comptes

ASSOCIATION BILAN ACTIF

100061 - C.O.M.D.T.

Du 01/01/2014 au 31/12/2014

		Exercice du 01/01/2014 au 31/12/2014		01/01/2013 au 31/12/2013	
		Bruit	Amort. & Dépréc.	Net	
ACTIF					
CTTF IMMOBILISE					
Immobilisations Incorporées					
Frais d'établissement					
Frais de recherche et développement					
Concessions, brevets et droits similaires					
Fonds commercial (1)	4 375	3 918	457	1 001	
Autres immobilisations incorporelles					
Avances et acomptes					
Immobilisations Corporelles					
Terrains					
Constructions	186 437	159 101	27 336	29 490	
Installations techniques, matériels	43 024	35 465	7 559	10 369	
Autres immobilisations corporelles					
Immobilisations grevées de droits					
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
Immobilisations Financières (2)					
Participations					
Crédences rattachées à des participations					
Titres immob. de l'activité portefeuille					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	157	233 993	198 484	35 209	157
Total	(I)				41 017
Comptes de liaison					
Total	(II)				
CTTF CIRCULANT					
Stocks et en-cours					
Matières premières et autres appros	8 960	730	8 230	12 284	DETTE (1)
En-cours de production (biens/services)					Dettes financières
Produits intermédiaires et finis	5 670		5 670	7 105	Emprunts obligataires
Marchandises	13 410	10 508	2 902	3 986	-
Avances et acomptes versés sur commandes					Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)
Crédences (3)					Emprunts et dettes financières divers (3)
Crédences redevable, et cptes rattach.	5 167		5 167	4 751	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours
Autres	32 912		32 912	27 802	Dettes d'exploitation
Valeurs mobilières de placement					Dettes fournisseurs et comptes rattachés
Instruments de trésorerie	142 660		142 660	119 363	Dettes fiscales et sociales
Disponibilités	5 347		5 347	5 036	Redevables créateurs
Charges constatées d'avance (3)					Dettes diverses
Total	(III)	214 126	11 238	202 888	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés
charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)					Autres dettes
termes de remboursement des emprunts (V)					Instruments de trésorerie
cartes de conversion actif (VI)					Produits constatés d'avance
OTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	448 119	209 722	238 397	221 343	Ecart de conversion passif
					TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)
					238 397

- (1) Dont à plus d'un an
- (2) Dont moins d'un an
- (3) Dont concours partielles courantes et soldes créditeurs de banques
- (4) Dont emprunts participatifs

J) Dont droit au bail
J) Dont à moins d'un an
J) Dont à plus d'un an

ASSOCIATION BILAN PASSIF

100061 - C.O.M.D.T.

Du 01/01/2014 au 31/12/2014

		Exercice du 01/01/2014 au 31/12/2014		Du 01/01/2013 au 31/12/2013	
		Bruit	Amort. & Dépréc.	Net	
PASSIF					
FOUNDS ASSOCIATIFS					
Fonds propres					
Fonds associatifs sans droit de reprise					
Ecart de réévaluation sur des biens sans droit de reprise					
Réserves indisponibles					
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves					
Report à nouveau					
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)					
Autres fonds associatifs					
Fonds associatifs avec droit de reprise					
Ecart de réévaluation sur des biens avec droit de reprise					
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables					
Provisions réglementées					
Droits des propriétaires (Commodat)					
Total	(I)				136 450
Comptes de liaison					
Total	(II)				143 023
Provisions pour risques et charges					
Provisions pour risques					
Provisions pour charges					
Fonds déclés					
Sur subventions de fonctionnement					
Sur autres ressources					
Total	(IV)				
DETTES (1)					
Dettes financières					
Emprunts obligataires					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)					
Emprunts et dettes financières divers (3)					
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours					
Dettes d'exploitation					
Dettes fournisseurs et comptes rattachés					
Dettes fiscales et sociales					
Redevables créateurs					
Dettes diverses					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					
Autres dettes					
Instruments de trésorerie					
Produits constatés d'avance					
Total	(V)				98 359
Ecart de conversion passif					
Total	(VI)				238 397

99 359

71 031

17 587

221 343

5/28



ASSOC. RÉSULTAT (LISTE)

10061 - C.O.M.D.T.

Du 01/01/2014 au 31/12/2014

**Du 01/01/14
au 31/12/13**

PRODUITS D'EXPLOITATION	(1)
Ventes de marchandises	16 324
Production vendue (biens et services)	61 631
Production stockée	-1 435
Production immobilisée	3 855
Subventions d'exploitation	408 025
Reprises sur provisions, amortissements et transferts de charges	5 740
Cotisations	4 020
Autres produits (hors cotisations)	55
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	(1)
	498 215

(2)

Achat de marchandises	1 584
Variation de stock de marchandises	3
Achat de matières premières et de fournitures	2 229
Variation de stock de matières premières et de fournitures	2 193
Achats d'autres déapprovisionnements	4 054
Variation de stock d'approvisionnements	502
Autres achats et charges externes *	
Impôts, taxes et versements assimilés	
Salaires et traitements	
Chargés sociaux	
Dotations aux amortissements, dépréciations	103 219
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	5 425
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations	267 405
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	100 072
Dotations aux provisions	10 895
Subventions accordées par l'association	1 080
Autres charges	1 150
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	(II)
	497 116

RÉSULTAT D'EXPLOITATION

(I) - (II)
(III)
(IV)

Opération en commun, Bénéfice attribué ou Perte transférée

Opération en commun, Perte supportée ou Bénéfice transféré

PRODUITS FINANCIERS

De participation

d'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé

Autres intérêts et produits assimilés

Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges

Différences positives de change

Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement

TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS

(V)

CHARGES FINANCIERES

Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions

Intérêts et charges assimilées

Différences négatives de change

Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement

TOTAL DES CHARGES FINANCIERES

(VI) - (V)

RÉSULTAT FINANCIER

1 164

ASSOC. RÉSULTAT (LISTE)

10061 - C.O.M.D.T.

Du 01/01/2014 au 31/12/2014

**Du 01/01/14
au 31/12/13**

PRODUITS EXCEPTIONNELS	
Sur opérations de gestion	14 134
Sur opérations en capital	67 736
Reprises sur provisions et transferts de charges	1 105
	1 265
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	(VII)
	3 340

CHARGES EXCEPTIONNELLES

Sur opérations de gestion	3 059
Sur opérations en capital	3 930
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	4 475
	13
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	(VIII)
	3 340

RÉSULTAT EXCEPTIONNEL

(VII) - (VIII)	3 340
	7 884

SOLDE INTERMÉDIAIRE

-3 584	
	-935

ENGAGEMENTS À RÉALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES

TOTAL DES PRODUITS

TOTAL DES CHARGES

EXCÉDENT OU DÉFICIT (3)

TOTAL

-3 584

RÉSULTAT

69

* Y compris :

- Redevances de crédit-bail immobilier
- Redevances de crédit-bail immobilier
- (1) Dont charges différentes à des exercices antérieurs
- (2) Dont charges différentes à des exercices antérieurs
- (3) Compte tenu d'un résultat exceptionnel avant impôt de



ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

10061 - C.O.M.D.T.

Du 01/01/2014 au 31/12/2014

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan ayant répartition de l'exercice clos le 31/12/2014 dont le total est de 238 397,39 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage une perte de -3 533,58 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2014 au 31/12/2014.

D'autre part, aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2014 ont été établis dans le respect des dispositions du plan comptable général approuvé par arrêté ministériel du 08/09/2014, la loi N° 83-353 du 30/04/1983 et le décret 83-1020 du 29/11/1983, et conformément aux dispositions des règlements comptables 2000-06 et 2003-07 sur les passifs, 2002-10 sur l'amortissement et la dépréciation des actifs et 2004-06 sur la définition, la comptabilisation et évaluation des actifs.

Pour l'application de ces règlements, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris

des droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'utilisation.

10061 - C.O.M.D.T.

Du 01/01/2014 au 31/12/2014

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

STOCKS

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût d'acquisition.

Dans la valorisation des stocks, les intérêts sont toujours exclus.

Stocks de matières premières : Ils sont évalués au dernier prix d'achat connu.

Stocks de produits : Ils sont valorisés au coût de revient, à l'exception des frais de commercialisation.

Stocks de marchandises : Ils sont évalués au dernier prix d'achat connu.

CREANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les provisions pour dépréciation d'actif sont constituées pour tenir compte des risques.

Les amortissements et la dépréciation sont pratiquées lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

La provision pour dépréciation est évaluée au moyen d'une analyse de risques et de situations particulières.

La provision pour dépréciation est évaluée au moyen d'une analyse de risques et de situations particulières.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris

des droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'utilisation.



ÉTAT DES STOCKS

10061 - C.O.M.D.T.

Du 01/01/2014 au 31/12/2014

TABLEAU DES STOCKS

	Stocks début	Augmentations	Diminutions	Stocks fin		
Marchandises	13 413	13 410	13 413	13 410		
Matières premières	13 014	8 960	13 014	8 960		
Autres approvisionnements						
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits	7 105	5 670	7 105	5 670		
TOTAL	33 532	28 040	33 532	28 040		
					(1) Montant des renvois	- Crédences représentatives de titres prêtés
					(2) Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)	- Prêts accordés en cours d'exercice des remboursements obtenus en cours d'exercice - Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES

10061 - C.O.M.D.T.

Du 01/01/2014 au 31/12/2014

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

	ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
IMMOBILISÉ				
ACTIF	Crédences rattachées à des participations Prêts (1) (2)			157
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients			
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Etat & autres coll. publiques	347		
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers	31 300		
ACTIF CIRCULANT	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)			
	Charges constatées d'avance			
	TOTAUX	43 583	43 426	
RENOVIS				
	(1) Montant des renvois			
	(2) Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)			



**COMPTES DE RÉGULARISATION -
ACTIF**

10061 - C.O.M.D.T.

Du 01/01/2014 au 31/12/2014

(Articles R123-196 à R123-198 du Code de commerce)

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur

	CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation		5 347
Financiers		
Exceptionnels		
TOTAL	5 347	

TOTAL

5 347

	ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine					
etbs de crédit (1)					
à plus d'1 an à l'origine					
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)					
Fournisseurs & comptes rattachés					
Personnel & comptes rattachés					
Sécurité sociale & autre organismes sociaux					
Etat & Impôts sur les bénéfices					
autres Taxe sur la valeur ajoutée					
collectifs Obligations cautionnées					
publics Autres impôts, tax & assimilés					
Dettes sur immobilisations & cpt's rattachés					
Groupe & associés (2)					
Autres dettes (dt det, rel. opér. de tit.)					
Dette représentative des titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
		195			
RENOVIS	TOTAL	15 971	15 971	15 971	
		97 709	97 709	97 709	

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice
 (2) Emprunts remboursés en cours d'exer.
 (2) Montant divers emprunts, dett/associés

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

10061 - C.O.M.D.T.

Du 01/01/2014 au 31/12/2014

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES
 Montant brut
 A 1 an au plus
 A plus d'1 an & 5 ans au plus

	ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1)				
à plus d'1 an à l'origine				
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés				
Personnel & comptes rattachés				
Sécurité sociale & autre organismes sociaux				
Etat & Impôts sur les bénéfices				
autres Taxe sur la valeur ajoutée				
collectifs Obligations cautionnées				
publics Autres impôts, tax & assimilés				
Dettes sur immobilisations & cpt's rattachés				
Groupe & associés (2)				
Autres dettes (dt det, rel. opér. de tit.)				
Dette représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
		195		
RENOVIS	TOTAL	15 971	15 971	
		97 709	97 709	



COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF

10061 - C.O.M.D.T.

Du 01/01/2014 au 31/12/2014

(Articles R123-196 à R123-198 du Code de commerce)

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

Les produits constatés d'avance sont les inscriptions pour les cours pour la période de janvier à juin 2015.

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

Exploitation

Financiers

Exceptionnels

TOTAL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

	MONTANT
	15 971

(Articles R123-196 à R123-198 du Code de commerce)

10061 - C.O.M.D.T.

Du 01/01/2014 au 31/12/2014

(Articles R123-196 à R123-198 du Code de commerce)

DROIT INDIVIDUEL À LA FORMATION (DIF)

Au 31/12/2014, le nombre d'heures de formation ouvertes par le DIF s'élevait pour l'ensemble du personnel présent, à 1 132 heures.
Cet engagement n'a pas été comptabilisé.

Aucune demande de formation n'a été faite à ce titre.

INDÉMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

L'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à 42 560,00 Euros.
Cet engagement n'a pas été comptabilisé.

Les hypothèses sont les suivantes :
L'augmentation annuelle des salaires : 2% Constant pour la catégorie : Ensemble du personnel
Le taux d'actualisation et de revvalorisation annuelle nette du fonds est de : 2,25 % (inflation comprise),
Le départ est prévu, sauf dérogation individuelle, à : 62 ans pour la catégorie : Ensemble du personnel

Le taux de rotation retenu est : 1 % constant pour la catégorie : Ensemble du personnel

Le taux de charges sociales patronales est :

Le départ intervient à l'initiative du salarié.

La date des calculs retenue est 2014.

La table de mortalité utilisée est la table réglementaire TG 05.
La méthode de calcul retenue est la méthode : Rétrospective Prorata Temporis.

ENGAGEMENTS

10061 - C.O.M.D.T.

Du 01/01/2014 au 31/12/2014

(Articles R123-196 à R123-198 du Code de commerce)



COMMENTAIRE

100061 - C.O.M.D.T.

Du 01/01/2014 au 31/12/2014

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES.:

La ville de Toulouse met à disposition de l'association des locaux situés au 5 rue du Pont de Tounis pour une superficie globale de 653 m².

Le montant des 3 plus hautes rémunérations s'élève pour l'année 2014 à 104.113 €.





CENTRE OCCITAN DES MUSIQUES ET DANCES TRADITIONNELLES

TOULOUSE MIDI PYRENEES – CONSERVATOIRE OCCITAN

—
Hôtel de Pierre

25, rue de la Dalbade
31000 Toulouse

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Comptes annuels - exercice clos le 31 Décembre 2014

—
Téléphone :

00 33 (0)5 34 312 244

—
Télécopie :

00 33 (0)5 34 312 249

—
alta@alta-entreprises.fr



CENTRE OCCITAN DES MUSIQUES ET DANCES TRADITIONNELLES

TOULOUSE MIDI PYRENEES – CONSERVATOIRE OCCITAN

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Comptes annuels - exercice clos le 31 Décembre 2014

Aux membres de l'association,

Hôtel de Pierre

25, rue de la Dalbade

31000 Toulouse

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

En application de l'article R.612-7 du Code de commerce, nous avons été avisés des conventions prévues à l'article L.612-5 du Code de commerce.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle de conventions, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité ou leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.



I. Conventions concernant le financement de l'association

Ces conventions concernent le financement de C.O.M.D.T par les collectivités territoriales administrateurs à l'aide de subventions destinées soit au fonctionnement de l'Association, soit à la mise en œuvre d'actions entrant dans le cadre de son activité. Ces conventions sont synthétisées dans le tableau annexé au présent rapport.

II. Convention de partenariat

L'association en tant que pôle régional, a pour mission d'accompagner les associations du territoire midi-pyrénéen et de structurer des partenariats culturels et artistiques dans les domaines de la valorisation, de la transmission et de la création.

mêlés »
> Programmation ciné-concert « Camins Mesclats, chemins

- Personne concernée : M. Alain LAPORTE - administrateur
- Nature et objet :

Dans ce cadre, elle a apporté un soutien financier de 1 300 euros afin de soutenir l'animation de l'association « Trad'envie ». La convention prend fin à l'exécution de leurs obligations respectives.

> Programmation « Le Grand Fénétra »

- Personne concernée : M. Claude SARRAIL – administrateur
- Nature et objet :

Elle a animé la soirée Musiques Traditionnelles afin de soutenir le comité des fêtes du grand Fénétra lors de la manifestation « Le Grand Fénétra » en assumant la responsabilité artistique de cet évènement. Dans ce cadre, le Comité des fêtes du Grand Fénétra a apporté un soutien financier de 350 euros afin de soutenir l'animation. La convention prend fin à la fin des engagements de chacun fin 2014.

**III. Convention concernant la mise à disposition des locaux.**

La mairie de TOULOUSE met à disposition de l'association des locaux faisant partie de l'immeuble de la Maison de l'Occitanie, situé à l'angle de la rue du pont de Tounis et de la rue des Couteliers.

Le montant de la redevance sur l'exercice est de 20 €.

Fait à Toulouse, le 17 mars 2015

SARL ALTA AUDIT
Corinne DEDDOUCHE
Jérôme LORBLANCHET
Commissaires aux comptes